



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

Réunion du bureau de la CRA du 18 août 2021

Visioconférence

Procès-verbal numéro 11

Membres présents : Fredy Fautrel – Benoît Louvet – Gilles Bellissent- Hassan Charki – Pierre Tavelet - Jacques Fécil –Hervé Grandet

Membres excusés : Mikael Lesage – Dominique De La Cotte

OUVERTURE DE LA SEANCE

A 18 heures, Benoît Louvet président de la CRA accueille et remercie l'ensemble des membres présents à la réunion du bureau de la CRA effectuée en visioconférence.

POINTS ABORDES

Ordre du jour :

L'ordre du jour du bureau de la CRA :

- Validations des différentes demandes d'arbitres pour la saison 2021-2022.
- Organisation sur les différents stages, dates et lieux (arbitres jeunes et seniors ainsi que les observateurs).
- Tests physiques réalisés et à venir.
- Questions diverses – tour de table.

1) Correspondances (courriers, mails) :

La CRA adresse ses plus sincères condoléances et son total soutien à Stéphane Cerdan président de la CDA 76 suite au décès brutal de son frère.

La CRA adresse ses plus sincères condoléances et son total soutien à Yvan Brulfert (arbitre) suite au décès de son papa.

Mail de Philippe Bequet (R3) pour signaler sa reprise de l'arbitrage avec la filière assistant.

Mail de Valentin Stoll (R3) arrive en LFN de la Ligue des Hauts de France.

Mail de Daniel Vildey (R3) qui signale rencontrer des difficultés avec l'agenda des tests physiques. La CRA envisage d'effectuer un rattrapage des tests physiques sur un week-end.

Mail de Berkan Uslu (JAL) qui demande une année sabbatique.

Mail de Rayane Guenni (JAL) arrive en LFN de la Ligue des Hauts de France.

Mail de Théo Minier (JAL) arrive en LFN de la Ligue des Pays de la Loire.

Mattéo Delaune (JAL) qui demande une année sabbatique.

Mickaël Philippe (R3) demande à officier en District de la Manche pour la saison prochaine.

Cyriaque Guillot (R3) qui demande de ne pas être désigné sur les premiers tours de coupe de France. Fredy Fautrel s'entretiendra prochainement avec l'intéressé.

Sébastien Locard qui demande de pouvoir être rattaché aux tests physiques de Lisieux le 31/08. Le bureau de la CRA valide sa demande.

Timothée Peigney qui demande une année sabbatique.

Marwan Bechane qui demande une année sabbatique.

Erwan Lepetit qui demande une année sabbatique.

Arnaud Sablière qui demande une année sabbatique.

Thomas Carrouge demande d'intégrer le groupe des observateurs.

Jean-Maurice Robert demande d'intégrer le groupe des observateurs.

Stéphane Cerdan demande d'intégrer le groupe des observateurs.

Le bureau de la CRA donne son accord de principe pour l'ensemble des demandes formulées pour l'obtention d'une année sabbatique.

Le bureau de la CRA souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux officiels arrivant de ligues extérieures.

Le bureau de la CRA communique à ce jour le nombre de renouvellement des licences d'arbitres de la LFN :

204 arbitres ont validé leurs licences sur 473 demandes de licences effectuées.

La CRA vous rappelle l'importance d'effectuer le renouvellement de votre licence afin de valider le plus tôt possible celle-ci dans le but de pouvoir être en adéquation avec le statut de l'arbitrage pour permettre à votre club d'appartenance d'être couvert pour la saison prochaine.

RAPPEL STATUTAIRE A TOUS LES ARBITRES :

L'article 26 du Statut Régional de l'Arbitrage prescrit de procéder au renouvellement des licences arbitre **avant la date impérative du 31 août.**

L'observation de cette échéance est obligatoire et ne souffre d'aucune dérogation. Passé cette date, les dossiers correspondants seront classés administrativement hors délai et l'arbitre concerné ne pourra couvrir son club au titre de la saison en cours.

Le bureau de la CRA remercie Gilles Bellissent pour la mise à jour régulière des tableaux des différentes catégories d'officiels de la LFN.

2) Calendrier stages :

Vendredi 3 septembre : stage observateurs secteur Haute-Normandie à Yvetot (à confirmer)

Samedi 4 septembre : mixte R1 / AAR1 / R2 / AAR2 à Quevilly (76)

Dimanche 5 septembre : mixte R1 / AAR1 / R2 / AAR2 au district du Calvados à Hérouville (14)

Vendredi 10 septembre : stage observateurs secteur Basse-Normandie au district du Calvados à Hérouville (14)

Vendredi 17 Samedi 18 et Dimanche 19 septembre : Elite régional / AAER à Lisieux (14) pôle Espoirs LFN

Vendredi 24 Samedi 25 et Dimanche 26 septembre : FIA Féminines à Lisieux Pôle Espoirs LFN

Dimanche 3 octobre : R3 / AAR3 / candidats ligue seniors secteur Haute-Normandie (lieu à définir)

Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 novembre : stage féminines (lieu à confirmer)

Samedi 23 octobre : rattrapage stage à Lisieux ou Houlgate

Les arbitres de Futsal bénéficieront d'un stage qui sera programmé ultérieurement.

3) Tests physiques :

Un bilan sera établi début septembre à l'issue de l'ensemble des tests physiques (arbitres n'ayant pas effectué leur test – échecs).

La CRA communiquera ultérieurement une date pour un rattrapage concernant les tests physiques avec priorité sur un week-end.

4) Tour de table – questions diverses :

Pourquoi les FIA féminines sont prises en charge par la Ligue et pas celles des garçons ?

Fredy Fautrel répond : « la FFF a fait une priorité concernant le recrutement d'arbitre féminin et de ce fait la ligue a décidé d'accorder la gratuité aux FIA féminines ».

Le 4 septembre la CDA 61 organise un stage à Argentan (61) et la question est la suivante qui est responsable et qui doit contrôler les pass sanitaires ?

Réponse : « Officiellement, la vérification doit être effectuée par les exploitants des établissements recevant du public. Il est néanmoins possible qu'une autre organisation soit mise en place après accord de l'ERP.

Les personnes habilitées à contrôler le pass sanitaire doivent être nommément désignées ainsi que les dates et horaires de leurs contrôles et cela sur un cahier d'identification.

Les seuls documents de preuves pouvant être vérifiés sont les certificats papiers ou numériques ne pouvant pas divulguer le détail des données de santé.

Pour rappel, le pass devra être vérifié à chaque journée de stage ou de formation. En cas de stage ou formation sur plusieurs jours d'affilés, le pass n'a pas à être vérifié en cas d'hébergement sur site ».

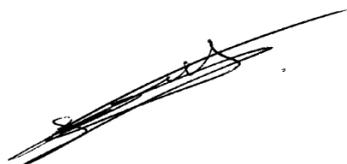
Le président de la CDA 50 informe le bureau de la CRA que la CDA 50 demandera systématiquement le pass sanitaire à chaque officiel du district de la Manche.

Le bureau de la CRA informe l'ensemble des membres de la commission que la prochaine réunion plénière de la CRA se déroulera au siège de la ligue à Lisieux (14) le **vendredi 27 août 2021 à 18 heures**.

Aucune autre question n'étant abordée, Benoît Louvet remercie les membres du bureau de la CRA d'être présents et ils lèvent la séance à 20 heures.

Le Président de la CRA,

Benoît Louvet



Le secrétaire,

Hervé Grandet

